

# COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

## Compte rendu de réunion du Comité Directeur

*Validé par les membres présents du comité directeur*

DOMFAING le 19 juin 2024 – 19 h 45

Présents : Jérôme DOMBRAT, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Christophe COSSIN et Laurent DURAND pour raisons professionnelles, Marie FERREUX, Arnaud FRANCOIS, Louis LECOMTE, Emilie SONNEFRAUD.

Absent : Allain VOYEN.

Invités : Marc DELEPINE, Louis SIMON.

### 1- Informations du Président

#### **Point subventions**

Contrat d'objectif du Département des Vosges : le projet de convention pluriannuelle pour 2024/2025/2026 est en bonne voie (confirmation par tel le 14/06/2024). Le dossier devrait passer à la commission permanente de juillet pour une notification officielle en août. Pour la clôture du budget 2024, on pourra partir sur la base des chiffres de 2023 (3831.81€)

ANS : la commission d'attribution s'est réunie et notre dossier sera subventionné à hauteur de 4250€ soit plus 500€ par rapport à la saison passée.

#### **Mérite régional**

La réunion en visioconférence prévue avec Isabelle Etienne Jean Pierre et Eric pour définir nos propositions s'est tenue, le conseil de l'ordre a validé nos propositions.

*Médailles de bronze* : Jacques LECOURT de TT Ballons des Hautes Vosges, Joël DORIDANT de XONRUPT et Fabrice DABONVILLE de NEUFCHATEAU.

Les médailles seront remises à l'AG du CD88 d'ELOYES le dimanche 29 septembre.

*Médaille d'Argent* : Hélène THIRION de GOLBEY

*Médailles Or* : Georges BREJOT de LA BRESSE et Jean-Luc GUENIN d'ETIVAL

Les médailles Or et Argent sont remises à l'AG de la Ligue le samedi 9 novembre.

#### **Carte ZAP 88**

Comme annoncé lors de nos précédents échanges, la dématérialisation du chèque sport sera opérationnelle **au 2 septembre 2024**, pour l'ouverture de la prochaine campagne ZAP. Ce passage au numérique vise à simplifier et moderniser les inscriptions, les transactions et la facturation. Chaque club devra s'inscrire comme partenaire sur le site du Conseil départemental.

Le chèque sport est donc, pour cette nouvelle campagne 2024-2025, **totalelement dématérialisé** : Il n'y aura plus de chèque « version papier » et tout partenaire (comité, club) devra s'appuyer sur le portail ou sur l'application mobile pour valoriser le chèque sport des jeunes licenciés.

Le CD88 a formalisé son partenariat avec le Département, les clubs peuvent dès à présent se préinscrire pour permettre à leurs licenciés traditionnels de bénéficier de cette aide de 10€.

Pour s'inscrire, chaque comité et club devra obligatoirement fournir 3 documents au format numérique :

- Le justificatif d'agrément au ministère des Sports
- Un visuel représentatif du club (par exemple une photo d'équipe, de la salle...)

- Un logo du club
- Une information sera faite aux clubs

### Bilan cartes ZAP 2023/2024

	Intitulé Club	Localité	Nombre de Chèques	Total à régler €
1	SRD SAINT-DIE	SAINT-DIE	10	100€
2	THAON CHENIMENIL	THAON CHENIMENIL	10	100€
3	ANOULD CP	ANOULD	7	70€
4	ASRTT ETIVAL	ETIVAL	5	50€
5	BEGNECOURT	BEGNECOURT	4	40€
6	MIRECOURT	MIRECOURT	2	20€
7	DOMFAING	DOMFAING	1	20€
8	BAINS les BAINS	BAINS les BAINS	1	10€
9	GOLBEY	GOLBEY	1	10€
10	HADIGNY	HADIGNY	1	10€
11	ELOYES	ELOYES	1	10€
<b>TOTAL</b>			<b>42</b>	<b>420</b>

**A noter que 10 chèques ont été rejetés car attribués sur des licences LOISIRS.**

### **AG FFTT**

Elle a eu lieu le 20 mai 2024 en visioconférence. L'accent a été mis sur le Ping en extérieur.

La présentation des comptes qui ont été adoptés laisse apparaître un excédent de 193 854€ qui sera mis en réserve sur des actions de développement (nouvelles pratiques, nouveaux créneaux horaires) suite aux Jeux Olympiques.

Le calendrier des élections de fin d'olympiade par scrutin de listes de 23 membres a été présenté. Dépôt des listes jusqu'au 22/10, campagne du 22/10 au 4/12 et élections le 6 décembre.

### **Stage d'été à ETIVAL**

Le stage est reconduit du 8 au 12 juillet et sera comptabilisé comme stage délocalisé, il bénéficiera de l'aide du CD correspondante.

## **2- Pôle gestion de l'activité**

### **Commission sportive**

#### **Compétitions :**

Depuis la dernière réunion de CD d'avril, les compétitions suivantes ont été organisées.

18/04/2024 Tirage au sort coupe des Vosges T6

20/04/2024 Championnat TC jeunes

21/04/2024 Championnat TC adultes, le bénéficiaire de la wildcard technique a gagné le tableau senior.

09/05/2024 Interclubs vétérans et féminins, les coupes ont été récupérées par Eric chez Trophées diffusion par crainte de retards postaux dus aux jours fériés.

12/05/2024 2ème Challenge Jeunes

17/05/2024 Tirage au sort coupe des Vosges T7

25/05/2024 5<sup>ème</sup> tour des interclubs jeunes

26/05/2024 Challenge PAYEUR

07/06/2024 Finales Coupe des Vosges, buvette un peu juste en restauration. Aucun forfait pour la Coupe des Vosges cette saison.

08/06/2024 6<sup>ème</sup> tour des interclubs jeunes, problème de filets, prévoir de donner des filets supplémentaires pour remplacer ceux défectueux.

### **Validation des organisations :**

20/04/2024 Championnat des Vosges toutes catégories jeunes à MOYENMOUTIER avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Christophe COSSIN au juge arbitrage. GOLBEY et LA BOURGONCE présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 120 €.

21/04/2024 Championnat des Vosges toutes catégories adultes, à MOYENMOUTIER avec Eric MATHIS, Jean –Pierre VOYEN, Laurent DURAND et Isabelle FRIRY au juge arbitrage. THIAVILLE, ETIVAL et SAINTE MARGUERITE présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

09/05/2024 Interclubs vétérans et féminins à MOYENMOUTIER avec Eric MATHIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

12/05/2024 2<sup>ème</sup> Challenge Jeunes à DOMPAIRE avec Eric MATHIS, Jérôme DOMBRAT et Aurore DUSSART au juge arbitrage. MIRECOURT présent en aide à l'arbitrage, VAGNEY absent non excusé recevra la pénalité prévue. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

25/05/2024 5<sup>ème</sup> tour des interclubs jeunes à THAON avec René PARIS et Christophe COSSIN au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

26/05/2024 Challenge PAYEUR à MIRECOURT avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et René PARIS au juge arbitrage. CHARMES VINCEY présent et NEUFCHATEAU excusé à l'aide à l'arbitrage. NEUFCHATEAU sera convoqué à nouveau sur le tour 6 des interclubs jeunes.

07/06/2024 Finales Coupe des Vosges à RAMONCHAMP organisé par TT des Ballons avec Eric MATHIS au juge arbitrage. ANOULD, DOMFAING, VRTT et LA BRESSE présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 80 €.

08/06/2024 6<sup>ème</sup> tour des interclubs jeunes, avec René PARIS et Christophe COSSIN au juge arbitrage. NEUFCHATEAU présent en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

### **Calendrier 2024/2025 :**

Le calendrier établi à la réunion de la commission sportive du 10 juin est adopté à l'unanimité des présents. Eric le fera suivre à tous les clubs, accompagné du formulaire de demandes d'organisations.

### **Règlements sportifs :**

Une réunion du pôle activité sera prévue par Eric pendant l'été pour revoir tous les règlements.  
Préparation saison 2024 2025 (arbitrage, sportif technique et JA)

### **Commission arbitrage**

#### **Aide à l'arbitrage :**

Un seul club aura l'amende pour absence d'aide à l'arbitrage. L'aide supplémentaire lors des interclubs jeunes prévue pour la saison prochaine a été testée avec succès sur le dernier tour de cette année.

#### **Cartons :**

Jean-Pierre VOYEN va réactualiser le règlement pour la comptabilisation des cartons.

### **Commission technique**

#### **Stages techniques :**

Stage technique le 22 avril à Bruyères avec Madeline VOYEN et Alban STOQUART à l'encadrement.

#### **Sortie de délégation :**

Une équipe des Vosges est engagée aux Inter CD à Besançon les 22-23 juin. La compétition regroupera seulement 14 équipes pour les 30 départements de la zone. SAINT DIE sera candidat à l'organisation l'an prochain.

### Interventions techniques :

Alban STOQUART a organisé avec Etienne et Laurent une session de BABY PING lors du 2<sup>ème</sup> challenge jeunes.

En raison du manque de disponibilité d'un technicien, il n'y a pas eu d'intervention technique sur le 5<sup>ème</sup> tour des interclubs jeunes. Pour la saison prochaine, en cas d'indisponibilité d'un membre de la commission technique pour les tours d'interclubs jeunes, faire un appel à candidature à tous les clubs lorsque les lieux seront connus.

### 3- Pôle développement promotion

#### Situation licences

Licences traditionnelles : + 18

Compétition : 760 pour 706 juin 2023 + 54

Loisir : 356 pour 394 juin 2023 - 36

Licences événementielles : 412 pour 601 juin 2023 - 189

Actions d'ANOULD (113), GOLBEY (53), EPINAL (43), SAINT DIE (41), XONRUPT (26), CD88 (136).

D88 - VOSGES	Loisir			Compétition			Total	
17/06/2024	23/24	22/23	différence	23/24	22/23	différence	23/24	22/23
ANOULD	42	31	11	72	74	-2	114	105
NEUFCHATEAU	2	0	2	35	35	0	37	35
SAINT DIE	78	83	-11	79	64	15	151	148
UZEMAIN	5	7	-2	10	8	2	15	15
LA HOUSIERE	3	0	3	10	8	2	13	8
BAINS LES BAINS	8	8	0	18	12	6	27	20
VITTEL	26	26	0	37	46	-9	63	72
MIRECOURT	14	7	7	25	19	6	39	26
VAGNEY	11	5	6	21	21	0	32	26
GOLBEY	31	29	2	37	43	-6	68	72
LA BRESSE	2	6	-4	12	6	6	14	12
TT Ballons	10	22	-12	48	44	4	58	66
ELOYES	14	9	5	34	28	6	48	37
EPINAL	29	32	-3	25	25	0	55	57
SAINTE MARGUERITE	2	2	0	11	12	-1	13	14
XONRUPT	0	0	0	6	7	-1	6	7
MOYENMOUTIER	3	7	-4	12	7	5	15	14
VINCEY	0	0	0	0	0	0	0	0
DOMFAING	14	16	-2	29	29	0	43	45
LA BOURGONCE	2	1	1	15	13	2	17	14
CHARMES VINCEY	4	1	3	24	20	4	28	22
ETIVAL	20	33	-13	70	63	7	90	96
MONTHUREUX	1	2	-1	14	15	-1	15	17
THIAVILLE	0	1	-1	11	17	-6	11	18
HADIGNY	12	16	-4	7	11	-4	19	27
THAON CHENIMENIL	29	33	-4	56	50	6	85	83
DOMPAIRE	11	16	-5	23	16	7	34	32
BEGNECOURT	4	1	3	10	13	-3	14	14
GERARDMER	0	0	0	9	0	9	9	0
Total	358	394	-36	760	706	54	1120	1102

## Bourse d'aide aux clubs

TABLEAU RECAPITULATIF Provisoire 2023/2024											
Budget total	2500	Pts critère1	Pts critère2	Pts critère3	Pts critère4	Pts critère5	Pts critère6	Pts critère7	Pts critère8	Total Pts	Bourse €
total Points	1972										
Valeur point	1,27										
CLUBS											
ANOULD CP		20	59	40	90	0	0	20		229	290
NEUFCHATEAU		0	12	0	0	0	20	0		32	41
St Dié		20	37	40	25	50	0	0		172	218
UZEMAIN		0	2	0	0	50	0	0		52	66
LA HOUSIERE/VANEMONT ASTT*		0	0	10	0	50	20	0		80	101
BAINS LES BAINS AM.PONG		20	16	0	0	50	0	0		86	109
VITTEL ST REMY A.S		20	14	0	0	0	0	0		34	43
MIRECOURT LIFT CLUB		0	4	0	0	50	20	0		74	94
VAGNEY A.T.T		0	16	0	0	0	20	0		36	46
GOLBEY		20	40	0	25	0	20	0		105	133
LA BRESSE		0	2	0	0	0	0	0		2	3
Ballon HV		20	62	0	0	50	0	0		132	167
ELOYES C.L.L.T.T		20	19	20	0	50	20	0		129	164
EPINAL TSP		20	8	10	55	0	0	0		93	118
STE MARGUERITE C.T.T		0	0	0	0	0	0	0		0	0
XONRUPT A.S.C.X.L.T.T		20	5	0	25	0	0	0		50	63
MOYENMOUTIER VR TT		0	0	0	0	50	0	0		50	63
DOMFAING/BRUYERES ENT M.J.C		20	22	40	25	0	0	0		107	136
PONGISTES GEROMOIS		0	0	0	0	0	0	0		0	0
LA BOURGONCE ST MICHEL TT		0	0	0	0	50	20	0		70	89
CHARMES VINCEY TT		0	1	0	0	50	20	0		71	90
ETIVAL-RAON ASRTT		20	7	0	0	50	0	0		77	98
MONTHUREUX SUR SAONE FISC		0	0	0	0	0	0	0		0	0
THIAVILLE H.V.P		0	1	20	0	0	0	0		21	27
HADIGNY FR TT		10	0	0	0	0	0	0		10	13
THAON CHENIMENIL E.S.T.T		20	40	0	0	50	0	0		110	139
DOMPAIRE USTT		20	14	0	0	50	0	0		84	106
BEGNECOURT		20	26	0	0	0	20	0		66	84
<b>Totaux</b>		<b>290</b>	<b>407</b>	<b>180</b>	<b>245</b>	<b>650</b>	<b>180</b>	<b>20</b>		<b>1972</b>	<b>2500</b>

### Visites de clubs :

8 visites cette saison : LA BOURGONCE, LA BRESSE, VITTEL, NEUFCHATEAU, THAON CHENIMENIL, SAINTE MARGUERITE, GOLBEY et XONRUPT. Tous les clubs sauf ETIVAL, ANOULD et SAINT DIE n'ont pas été visités. Il faudrait revoir VITTEL qui risque de se trouver en difficulté suite à des mutations de joueurs de son équipe première.

### Actions partenariat 2023/2024

Proposition d'une dotation de 150€ à DOMFAING pour son action avec les écoles qui a permis créer 92 licences. Proposition d'une dotation de 150€ à ANOULD pour ses actions avec les écoles de Saint Leonard et Saulcy qui a permis de créer 84 licences. Sur le budget prévu de 500€ il reste 200€ pour d'autres actions éventuelles.

## **Bilan convention CD/LGETT**

Bilan réalisé par Laurent. L'action critère 1 est non réalisée (finalisation des formations initiateur de club 2023 non réalisée. Pas de formations nouvelles). L'intégralité de la subvention de développement ne sera pas versée (1300€).

## **Actions à Programmer**

Il faudra trouver des lieux où organiser des actions en extérieur axées sur les nouvelles pratiques en 2024/2025, voir avec EPINAL. SAINT DIE va proposer une séance de Darkping. Chercher un club pour d'autres actions (par exemple des tournois ?) Voir avec CHARMES qui en a prévu 3 cet été les samedis de juillet.

## **4- Pôle gestion administrative et financière**

### **Point financier**

Le trésorier informe les membres présents qu'il est à jour dans la saisie comptable de toutes les opérations connues à ce jour et en particulier les dernières indemnités d'organisation et d'arbitrage qui seront validées ce jour, mais aussi les dernières notes de frais reçues.

### **Situation financière trésorerie et clubs**

La trésorerie au 19/06 est satisfaisante, le solde en banque sur compte courant et livret est à 47 786,17 €. Il est en baisse par rapport au 17/04 date du dernier CD ou il s'élevait à 52 360,69€. Cela s'explique par les dépenses réglées depuis ce dernier CD, les frais des organisations validés ainsi que les factures Trophées Diffusion des récompenses, le paiement des engagements aux prochains Inter CD à Besançon.

S'agissant des clubs, tous les engagements des joueurs dans les compétitions départementales ont été saisis dans SPID. A ce jour, la situation financière des clubs est la suivante : la balance affiche un solde débiteur de **2 384,17€**. Le montant des dettes est de **4 376,68 €** pour **15 clubs** et le total des avoirs de **1 931,71 €** pour **11 clubs**, **deux clubs** présentent un solde à zéro.

### **Bilan du stage CD à Bruyères**

Le trésorier évoque ensuite le coût du stage qui s'est déroulé le 22/04/2024 à Bruyères et en présente le bilan. Les frais de déplacements et d'indemnisation des encadrants s'élèvent à 176,50 €, à cela s'ajoute 170,00€ d'indemnisation du club organisateur, soit au total 346,50 €.

Il précise que le coût moyen est de 350,00€ pour les quatre stages organisés sur 2023-2024 par le CD et rappelle que ces stages d'une journée sont gratuits pour les participants.

### **Balance comptable 2023-2024**

Le trésorier donne les chiffres de la balance comptable arrêtée au 18/06. Le total des charges s'élève à **14 419,93 €** et les produits à **24 638,59 €** soit un excédent de 10 218,66 €. A savoir, qu'il restera à comptabiliser au niveau des recettes la subvention de développement de la Ligue 1 300€, le solde des quotes-parts licences et critérium fédéral autour de 800€ et le montant des cotisations départementales sur les licences environ 2000€. Au niveau des dépenses il reste à comptabiliser les bourses aux clubs et actions de partenariat pour 3 000€, les aides aux licences promos B/P/M, les diverses aides aux joueurs et clubs (formations AR/JA, stages etc...) et quelques notes de frais. Le trésorier estime que l'on devrait s'acheminer vers un exercice proche de l'équilibre.

## **5- Divers**

La prochaine réunion, préalable à l'AG aura lieu le 28 août.

La séance est levée à 22h30.

La Secrétaire,  
Isabelle FRIRY

Le Président,  
Etienne ROBERT